

Focus: veille juridique en droit social appliqué au notariat

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné

Notaires, RH, et comptables-taxateurs devant gérer le département RH

Objectifs pédagogiques :

- Etre à jour de l'actualité jurisprudentielle, légale, règlementaire et administrative en droit social
- Etre capable d'appliquer les nouvelles mesures et/ou d'adopter les bonnes pratiques au sein de l'office notarial

Contenu :

Revue d'actualité sur les thématiques suivantes, en conformité avec la convention collective du notariat :

- Contrat de travail
- Discrimination, égalité de traitement, rémunération
- Risques psychosociaux (RPS)
- Procédures liées à la rupture du contrat de travail
- Procédures collectives
- URSSAF, CPAM
- CSE

La liste est non exhaustive et mise à jour selon l'actualité en droit social au jour de la formation.

Prérequis:

Notions en droit social et connaissance de la convention collective du notariat

Modalités pédagogiques :

Type de formation : Visioformation

Durée de la formation : 2 heures

Webinaire : Animation ponctuée et/ou suivie de "questions/réponses"

Présentation des dispositifs et règles applicables

Mise en œuvre par des illustrations appliquées à la pratique notariale

Modalités techniques :

La salle de formation émettrice est équipée d'un matériel visioconférence, pour un retour vidéo en direct.

Un partage d'écran permet au stagiaire de suivre en direct le support de formation du formateur.

La procédure de connexion à la salle de visioconférence est communiquée au stagiaire lors de la convocation au stage.

La connexion à la salle de visioconférence est assurée par identification et mot de passe communiqués dans la convocation du stagiaire.

Prérequis de connexion à la visioconférence :

Le stagiaire doit disposer d'une connexion à internet de qualité, de haut-parleurs (ou d'un casque)

Modalités d'encadrement :

Inafon s'assure préalablement à la formation que chacun des formateurs dispose des qualités et compétences techniques nécessaires pour dispenser une formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Auto-évaluation du stagiaire au moyen de l'attestation de suivi de fin de stage.

Questionnaire de fin de stage (enquête satisfaction sur la qualité de la formation organisationnelle et pédagogique).

Remise d'une attestation :

Une attestation de fin de stage avec auto-évaluation du stagiaire sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation